

Adapéi : Jean-Michel Le Goux aux manettes

Minihi-Tréguier — Après 26 ans à la tête des Ateliers protégés, devenus Esatco, Roland Le Pourhiet est retraité depuis ce matin. Jean-Michel Le Goux, ancien directeur de la CCI 22, lui succède.

Ce samedi matin, Roland Le Pourhiet, directeur du Pôle ateliers Tréguier-Lannion de l'Esatco (Entreprise de l'économie sociale et solidaire), a cédé son fauteuil à Jean-Michel Le Goux, après 26 ans au service des personnes en situation de handicap. Roland Le Pourhiet a fait valoir ses droits à la retraite.

L'ancien directeur n'est pas étranger à la reconnaissance et l'intégration du handicap dans la société. Même s'il y a encore beaucoup à faire. « Une des préoccupations les plus prégnantes », souligne Jean-Yves Herviou, le président de l'Adapéi-Nouvelles Côtes-d'Armor, dans l'édition du Livre blanc 2017. « Notre objectif, rendre notre monde moins exclusif à l'égard de toutes les personnes en situation de handicap ».

Durant 26 ans, ce fut également le credo de Roland Le Pourhiet à la tête d'une entreprise, ou association de parents, à vocation médico-sociale, de 125 travailleurs professionnels en Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT), et onze entreprises adaptées, encadrés par 23 moniteurs, monitrices et éducateurs, dont le siège est à Convenant Vras.

L'Adapéi-Nouvelles 22, va inaugurer le 21 janvier la nouvelle « Blanchisserie du Trégor », à Lannion, dans la zone de Pégase 5, avec l'objectif d'« une tonne de linge à traiter par jour. » Un challenge à relever pour Jean-Michel Le Goux qui prend ses fonctions ce samedi matin.



Jean-Michel Goux (à droite), est le nouveau directeur de l'Esatco, dont le siège est à Convenant Vras. Roland Le Pourhiet, « jeune » retraité, s'éclipse sur la pointe des pieds après 26 ans au service des personnes en situation de handicap.

« C'est un plaisir de faire ce métier... »

À 51 ans, le père de quatre enfants, résidant à Plélo, a une expérience professionnelle sur le développement des entreprises, après sept ans en qualité de « Directeur de la Chambre de commerce et d'industrie des Côtes-d'Armor » depuis 2009, et dix ans « Directeur du Zoo de Ploufragan ».

Jean-Michel Le Goux déclare « avoir été très touché par l'accueil des professionnels handicapés ». Roland Le Pourhiet les connaît bien. « Des gens qui ont une franchise, une simplicité dans le bon sens du mot. Ils ont une attente de nous. Nous devons être très attentifs à ce qu'ils vivent tous les jours. C'est un plaisir de faire ce métier. Il y a une éthique. Une réflexion utile. Com-

prendre les difficultés de ces personnes, avec une obligation d'ouverture. »

À l'heure de tourner une page importante de sa vie, le jeune retraité ne manque pas de regarder dans le rétroviseur et lancer un salut amical de « reconnaissance à tous mes collaborateurs durant ces 26 ans. Des professionnels motivés, compétents, dévoués... »

Pommerit-Jaudy

Les écoliers ont reçu le navigateur Thomas Rouxel



Une belle rencontre que n'oublieront pas les enfants et qui les confortera dans l'apprentissage de la navigation.

Jeudi, les enfants ont accueilli le skipper breton d'Erquy, Thomas Rouxel, 35 ans, qui avec son coéquipier Sébastien Josse a terminé la transat Jacques Fabre sur le multicoque Maxi Edmond de Rothschild, à moins de 2 heures des vainqueurs Thomas Coville et Jean-Luc Nelias, le 12 novembre dernier.

Ils avaient suivi les deux navigateurs sur Internet du Havre à Salvador de Bahia durant 7 jours et 23 heures. Aussi les questions ne manquaient pas pour savoir notamment comment se déroulait la vie à bord en pleine compétition. À peine rentré à

bon port, le skipper surfe déjà sur de nouveaux projets : gagner la course du Figaro et la route du rhum en solitaire, la transat Jacques Vabre et la Volvo Océan Race.

L'entretien se termine par une séance dédiée avec les recommandations et les encouragements de Thomas Rouxel pour cette nouvelle génération, qui découvre la navigation sur catamaran pour les cours moyens et le kayak pour les cours élémentaires. Cette rencontre a été organisée par le directeur de l'école de voile de Port Blanc, Hervé Nivet, à la demande de l'équipe enseignante.

Lanmérin

L'association CASCI intervient autour de l'église



L'adjointe, Raymonde Guillaume, a remercié les intervenants pour la qualité de leur travail.

En contrat avec la communauté de communes du Haut-Trégor, l'association CASCI est intervenue pour l'entretien des escaliers du cimetière et des murets avec de la chaux et du sable. CASCI (Centre d'Action Sociale, Culturelle et d'Insertion) est une association se situant à Plouézec, l'essentiel de ses actions se situe dans le champ de l'insertion par l'Activité Economique au travers des Ateliers et Chantiers d'Insertion.

Ces activités permettent aux personnes de rompre l'isolement en

créant du lien social, favorisent l'autonomie et l'insertion dans des démarches individuelles et collectives de changement social, personnel et professionnel. L'équipe de 8 personnes était encadrée par Benjamin Cabon. David Corlouër, technicien environnement à LTC était également présent. Le contrat qui permettait l'intervention d'entretien sur le petit patrimoine des 15 communes de la CCHT se termine en septembre 2018.

Langoat

Ballons et magie pour attendre patiemment Noël



Les écoliers ont suivi sagement les tours de magie proposés par Luigi.

Jeudi, le CCAS (Centre communal d'action sociale) a offert spectacle et goûters aux enfants des écoles. Henry Le Corfec a attelé Scoubitou, à la calèche du Père Noël pour que ce dernier aille chercher les enfants à l'école Pierre Le Grand, et à l'école Sainte-Pompée pour les conduire à la salle des fêtes, où les attendait Luigi de la C^o Un monde de fête.

Ce dernier a invité les enfants à poser les questions qu'ils souhaitaient

au père Noël. Les volontaires ont voulu savoir s'il suffisait d'être sage une seule journée pour avoir des cadeaux, s'il était bien le vrai père Noël, ils ont même voulu connaître son numéro de téléphone, mais c'est bien connu, on écrit au père Noël c'est la tradition, car il ne peut pas être connecté partout. Luigi a ensuite réalisé des sculptures de ballon et quelques tours de magie avant que les enfants partagent un bon goûter.

Pouldouran

Un goûter et des cadeaux pour terminer l'année



Jeudi, les écoliers ont partagé un bon goûter, reçu un père Noël en chocolat avec l'amicale laïque, des livres de contes, des ballons et des raquettes offerts par les deux municipalités du regroupement pédagogique, Trédarzec et Pouldouran.

Pleumeur-Bodou

Scolarité : semaine de 4 jours ou de 4 jours et demi ?

La question des rythmes scolaires a été soulevée en fin de conseil municipal : la mairie devra se prononcer sur son choix avant le 2 février 2018, date butoir fixée par la directrice académique. L'organisation des rythmes scolaires a été abordée dans les conseils d'école en novembre et un sondage a été organisé auprès des familles.

De celui-ci il ressort que 53 % des parents sont favorables au retour de la semaine des 4 jours, tandis que 39 % sont pour un statu quo. « En cas de retour à 4 jours, cela se fera pour l'ensemble des écoles, la décision doit être prise avant le 2 février, et nous n'avons pas d'informa-

tion concernant la pérennisation du fonds de soutien », annonce Françoise Nihouarn, adjointe aux affaires scolaires.

« Et qu'advient-il du personnel communal ? » s'interroge Jean-Yves Montfort. « L'école finirait à 16 h 30, et les Atsem retrouveront l'heure perdue sur le temps périscolaire ; nous avons également d'autres besoins pour compléter les emplois du temps », assure le maire. Les conseils d'école sont prévus les 12 et 18 janvier dans les écoles pour se prononcer sur leur choix ; le conseil municipal se réunira le jeudi 25 janvier pour donner sa réponse.

Pleumeur-Bodou

Plus 1 % sur les tarifs des ports

Le conseil a voté « une augmentation modérée de 1 % », sur le tarif des ports, une décision approuvée par le conseil portuaire. « La plaisance bâte de l'aile, il y a beaucoup de bateaux à vendre, et de plus en

plus de mise à l'eau journalière », souligne Serge Le Goffic qui rajoute que « nous sommes là pour faire fonctionner un service, pas pour gagner de l'argent ».

Pleumeur-Bodou

Campings : une fréquentation en constante évolution

Au bilan de la saison touristique, Bertrand L'Hotellier a fait état de la bonne fréquentation des 2 campings municipaux : « elle est en hausse constante depuis quelques années, également hors saison estivale ; cela génère de belles retombées sur l'économie locale ». Avec 65 % des séjours à l'Île-Grande et 35 % à

Landrellec, la recette globale a été de 320 000 €. Le conseil a fixé les dates d'ouverture et de fermeture : à l'Île-Grande, il ouvre le vendredi 6 avril, et fermera le lundi 24 septembre. Le camping de Landrellec ouvre le vendredi 27 avril, et fermera le lundi 17 septembre.

Pommerit-Jaudy

Une crèche racontée comme une bande dessinée



Tout au bout du Rest, à Gardenn Avalou, un talus s'illumine chaque soir pour dévoiler les talents narratifs de la famille Desvignes qui a reproduit, sur panneaux de bois, des personnages bibliques convergeant vers la crèche, entre les palmiers, avec chameaux et moutons.

Pleumeur-Bodou

Une subvention exceptionnelle pour le club de tennis

Pour faire face à une augmentation sensible des inscriptions au tennis chez les enfants, le club a dû embaucher un professeur supplémentaire, occasionnant des frais supplémentaires évalués à 1 380 €. Pour y

faire face le club de tennis a sollicité la mairie pour une subvention exceptionnelle de 650 € ; celle-ci a été votée à l'unanimité ; le club a prévu d'augmenter sa cotisation l'année prochaine.

Pleumeur-Bodou

Eau : baisse de l'abonnement de 5 %

« Les tarifs de l'eau n'ont pas changé depuis 2012 pour l'abonnement, et depuis 2014 pour la consommation, date à laquelle ces tarifs avaient baissé de 2 % », annonce Yvonne Ségura. Au regard du bilan très satisfaisant du rendement (95,8 %), grâce au renouvellement continu du réseau, le conseil

a voté (2 abstentions) une baisse de l'abonnement de 5 %, et le maintien des tarifs de consommation malgré la hausse des coûts de service, et la progression annoncée de 6 % du prix de vente de l'eau par la ville de Lannion. La perte de recettes est évaluée à 11 000 €.

Pleumeur-Bodou

Base nautique : le coup de colère du maire

Sur décision municipale, les travaux avaient repris le 13 novembre à la base nautique, malgré un recours à l'encontre du permis de construire depuis le 28 février 2017. Le 30 novembre, la Fapel a déposé un référé suspensif. Pour signifier leur bonne foi, la mairie a aussitôt cessé les travaux en attendant la décision du juge qui recevra les parties le 29 décembre.

Le maire a exprimé sa colère : « Le dossier de la base nautique, c'est aujourd'hui un an de perdu, un an de stress : on en est là à cause de 3 personnes qui se sont tournées vers la Fapel pour nous mettre en difficulté ». Le maire a reçu le soutien des élus par des applaudissements.